



Revenir en france avec un récipissé

Par **adebri**, le **29/09/2009** à **21:32**

Bonjour,

le mari de ma voisine est partie pour une semaine en turquie revoir sa famille après 8 ans d'absence. Ils sont mariés depuis 5 ans.

Seulement lors de son retour impossible de revenir en france. Il a un récipissé de trois mois qui à été renouvelé trois fois!! Que doit on faire pour l'aider le plus vite possible??? d'ici 3mois son récipissé ne seras plus valable.On a besoin d'aide pour qu'il revienne près de sa femme!!!

Par **Sam**, le **30/09/2009** à **07:51**

Bonjour,

Il ya deux cas possibles:

i) Soit le mari de votre voisine est muni d'un recipisse de demande de renouvellement de carte de sejour: alors il n y a pas de souci car il peut revenir librement sans avoir a faire de demarche au consulat pour rentrer en France.

ii) Soit le mari de votre voisine est muni d'un recipisse de premiere demande de titre de sejour: dans ce cas, il devra chercher un visa consulaire de retour sans quoi il lui sera impossible de revenir legalement en France.

si le visa de retour est refuse, la seule possibilite est de faire un recours devant la commission

de recours contre les refus de visa dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de refus.

Cordialement

Sam

Par **adebri**, le **30/09/2009** à **14:00**

re bonjour sam,

en tout cas je vous remercie beaucoup de vos renseignements
merci beaucoup

cordialement

ade